**Bulletin d’information du 31 mars 2020**

**aux services de garde éducatifs à l’enfance pour la prestation de services essentiels aux parents qui travaillent dans le réseau de la santé et dans les services essentiels**

Cette semaine en est une de réorganisation pour une partie du réseau des services de garde d’urgence. Nous faisons appel à la bonne volonté de tous les intervenants pour que la transition s’opère de façon souple, dans le meilleur intérêt des enfants du personnel des services essentiels.

Le rôle des gestionnaires des services de garde sera central au cours des prochaines semaines, non seulement pour le maintien de services de qualité, mais surtout pour répondre aux préoccupations du personnel en cette période où tous sont appelés à travailler dans un contexte sans précédent. Il est crucial de garder le réseau mobilisé, pour que le réseau puisse reprendre rapidement ses activités normales à l’issue de la crise.

**Statistiques**

Le Ministère doit disposer d’information à jour sur la fréquentation des services de garde d’urgence ainsi que sur le personnel requis pour répondre aux besoins. À cet effet, à tous les mercredis, vous devrez remplir un court sondage comprenant uniquement quelques questions.

Nous vous remercions de le remplir de manière diligente tous les mercredis avant 17h. Exceptionnellement, cette semaine, les données sont attendues le 2 avril à midi. Cette démarche vise uniquement à faire le portrait de l’opération en cours et n’aura aucune incidence financière. [Accès au sondage.](https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/coronavirus-fermeture-sdg/Pages/questionnaire-frequentation.aspx)

**Fermeture pour raison de santé publique**

S’il advenait qu’à cause d’un cas de COVID-19, la Direction de Santé publique de votre région vous demandait de fermer votre service, **vous devez en informer le MFA** en passant par le service des renseignements dont le numéro apparaît à la fin de ce bulletin.

**Fiches d’assiduité**

Rappel : les fiches d’assiduité n’ont pas à être complétées pour les semaines du 16 et du 26 mars. Elles sont obligatoires à partir du 30 mars seulement.

**Soutien aux parents dont les enfants doivent changer de service de garde**

Tel qu’indiqué dans les documents transmis le 27 mars dernier, les parents qui auront besoin d’un service de garde d’urgence peuvent utiliser le localisateur ou s’adresser au Ministère en appelant au service des renseignements pour obtenir un accompagnement permettant de trouver une place pour les prochaines semaines dans un service de garde d’urgence.

Si votre taux d’occupation le permet, vous devez accueillir les enfants des travailleurs des services essentiels qui sollicitent une place lorsque leur GNS ou leur milieu familial a dû fermer.

**« Avez-vous des gants? »**

Certains SG vivent des difficultés d’approvisionnement pour des gants ou autres produits sanitaires. Le MFA n’est pas en mesure actuellement d’intervenir dans les chaînes d’approvisionnement. Nous vous suggérons, en situation de pénurie au cours des prochains jours, de faire appel à la solidarité locale auprès des entreprises autour de vous qui sont présentement fermées. Cabinet de dentistes, d’esthétique, salons de coiffure, artisans, etc. pourraient vous dépanner et apporter ainsi leur contribution aux services essentiels.

Merci encore une fois de votre collaboration.

**Pour toute question concernant la santé, se référer au site Québec.ca/Coronavirus.**

**Pour toute autre question :**

Nous vous invitons à visiter [la foire aux questions](https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/coronavirus-fermeture-sdg/Pages/index.aspx) sur notre site Internet qui est mise à jour régulièrement.

**Service des renseignements MFA au 1 855 336-8568 (de 8h30 à 16h30)**